


RH CAFÉ

1ER DÉCEMBRE 2023
8H15

An overhead photograph of a group of people sitting around a dark wooden table. The table is set with several white coffee cups on saucers, some containing coffee. There are also plates of pastries, including croissants and round biscuits. The people's hands and arms are visible, some holding coffee cups or pastries. The scene is brightly lit, suggesting an indoor setting like a cafe or meeting room.

Pour son premier numéro, RH CAFE vous propose de vous réunir autour du sujet des harcèlements dans l'entreprise, comment les prévenir, les détecter et réagir aux situations de harcèlement révélées :

Harcèlements au travail : Prévenir, détecter et réagir

« **La leçon des exemples vaut mieux que tous les préceptes** ». La Rochefoucault n'était pas DRH, mais sa maxime s'applique parfaitement à la gestion des ressources humaines. Les acteurs des ressources humaines sont souvent isolés dans leur entreprise. Pour autant, les « RH » sont confrontés aux mêmes problématiques et doivent faire face aux mêmes enjeux que leurs homologues des autres entreprises.

Nous avons donc souhaité organiser des moments de rencontre et d'échange entre acteurs des RH en entreprise sur des sujets et des problématiques communs, afin de croiser les expériences.

Ces moments se veulent un temps d'échange convivial, décontracté et gourmand. C'est pourquoi nous souhaitons vous recevoir, chez nous, autour d'un petit déjeuner pour partager et nous enrichir mutuellement des expériences vécues.

Emma, Fanny, Jérôme

VOTRE PROGRAMME DU 1ER DÉCEMBRE 2023

8h15 – Accueil avec un petit-déjeuner

Tour de table : présentation des participants.

8h30 – Atelier

Les participants partagent leurs expériences et échangent sur les meilleures pratiques, avec la complicité de nos intervenants qui animent les discussions et les illustrent d'expériences de terrain et de leur pratique de l'accompagnement pour ce type de sujets. Nous partagerons nos expériences sur les questions suivantes :

- Quels sont les signaux faibles qui permettent de détecter des problématiques de harcèlement ?
- Comment répondre à un signalement de harcèlement ?
- Comment appréhender les victimes présumées, les mis en causes et les représentants du personnel ?
- Quelles suites donner à l'enquête, pour les victimes, pour les mis en cause ?

9h30- Rendez-vous individuels sur demande (facultatif)

À l'issue de l'atelier, vous aurez également la possibilité de poursuivre les échanges avec nos intervenants lors d'entretiens individuels pour recevoir des conseils personnalisés.

VOS HÔTES



Fanny VANÇON-ZIAD

Fanny est avocate en droit social et accompagne les entreprises françaises et internationales dans la gestion quotidienne des relations individuelles et collectives ainsi que dans la mise en œuvre de projets d'envergure. Elle a développé une compétence accrue en matière de restructurations, de mobilité internationale et de contrôle URSSAF.



Emma NICKELS

Emma est avocate, elle intervient en droit social, tant en conseil qu'en contentieux. Une grande partie de son activité est dédiée à l'accompagnement des services RH au quotidien, et notamment en cas de signalement d'un cas de harcèlement en entreprise. Elle intervient notamment pour mener des enquêtes de terrain aux côtés du service RH ou de la Direction.



Jérôme SONET

Jérôme accompagne les entreprises, au quotidien comme dans leurs temps forts pour tous les projets, enjeux et problématiques liés au droit du travail et aux ressources humaines. Fort d'une expérience de 20 ans dans le domaine, Jérôme jouit d'une expertise reconnue en compliance et développement stratégique social et RH, en réorganisations et restructurations, développement, création, fusion-acquisition. Jérôme se veut être avant tout un partenaire du développement et de la réussite de ses clients, dans sa dimension stratégique sociale et RH.